

**Résumé de la réunion du Comité des Statuts et Rglements**  
**11 mai 2006**  
**Salle de conférence, Bureau national**  
**17 h 45**

**Présences :** C. Therrien, J. Aggrey, D. Brackley, C. Lakaski, M. Monaghan, R. Oslund, A. Picotte, P. Rosen, D. Martin, F. Logan.

**Absences :** B. Belhadji, G. Myres, L. Pomerleau.

### **1. Hommage B Trong Nguyen**

On convient que l'Association devrait avoir une politique de reconnaissance annuelle de ses bénévoles. Une plaque ou une autre forme de reconnaissance pourrait être remise.

**Mesure B prendre :** Il est proposé par P. Rosen et appuyé par J. Aggrey que le Conseil exécutif national crée un prix B l'intention des bénévoles en mémoire de Trong Nguyen et que le prix soit remis B l'assemblée générale annuelle. **Résolution adoptée B l'unanimité.**

### **2. Composition du Comité des S et R**

On discute du problème d'absentéisme au sein du sous-comité. Spécifiquement, on note que certains membres du CSR n'ont pas assisté aux trois dernières réunions. On estime que le CEN devrait avoir une politique sur le nombre de fois qu'un membre d'un comité peut s'absenter, de façon consécutive ou autre, et quand il demeure membre du comité.

**Mesure B prendre :** J. Aggrey ébauchera pour la prochaine réunion un paragraphe sur la « Révocation des membres de sous-comités » B insérer B l'article 11 des Statuts.

C. Therrien communiquera avec les trois membres en question du Comité des Statuts et Rglements pour savoir s'ils sont toujours intéressés B participer.

### **3. Suivis du compte rendu**

## **Formulation**

On convient que les Statuts et RPglements nécessitent une revue complPte afin de relever les erreurs B corriger et les ajouts B apporter.

**Mesure B prendre :** Soumettre les idées et suggestions de modifications aux Statuts et aux RPglements B C. Therrien avant la fin de l'été.

## **Neutralité politique**

Il est proposé par P. Rosen et appuyé par J. Aggrey de remplacer le paragraphe 11.3 des Statuts de l'ACEP :

**« Le président est membre d'office de tous les sous-comités, sauf du Comité des candidatures. »**

par ce qui suit :

**« Aucun membre du Conseil exécutif national n'est membre du Comité des candidatures. »**

A. Picotte propose une modification B l'amiable afin d'ajouter le mot « titulaire » aprPs membre. La modification est acceptée.

La résolution principale adoptée est libellée comme suit :

**11.3.1 Aucun membre titulaire du Conseil exécutif national n'est membre du Comité des candidatures, du Comité de vérification ou d'un autre comité de surveillance semblable établi par le Conseil exécutif national.**

## **4. Procédures réglementaires pour la création de sous-comités et nominations**

**Mesure B prendre :** J. Aggrey ébauchera un rPglement pour la prochaine réunion.

## **5. Orientation du Comité des S et R découlant de la séance de réflexion du CEN**

**Mesure B prendre :** Reporté B la prochaine réunion suivant la séance de réflexion du CEN.

## **6. Suivis**

## **Recommandations du Comité des candidatures 2004**

**Mesure B prendre :** J. Aggrey fera une nouvelle ébauche de la modification du règlement 3.9 afin de s'assurer que le pouvoir décisionnel du CEN n'est pas transféré au sous-comité entendant un appel.

### **Ébauche de paragraphe 14.2**

**Mesure B prendre :** M. Monaghan fera une ébauche qu'il soumettra B la prochaine réunion.

### **7. Autres questions**

Sans objet.

### **Prochaine réunion**

La prochaine réunion est fixée au 8 juin 2006.

### **Levée de la séance**

Il est proposé par P. Rosen et appuyé par A. Picotte que la séance soit levée B 8:22.

**Résolution adoptée.**